

Faire d'Imabari un havre où les enfants peuvent s'épanouir grâce à la « Neuvola d'Imabari »

Ville d'Imabari



Contexte

Imabari se situe au nord-est du département d'Ehime, non loin du centre de la mer intérieure de Seto. Sa population avoisine les 148 000 habitants et sa superficie est d'environ 420 km². Elle se compose d'un centre urbain situé en plaine, d'une zone montagneuse verdoyante, ainsi que d'un chapelet d'îles reconnu parmi les plus beaux du monde, et où passe la *Setouchi Shimanami Kaido*, route cyclable et haut lieu du cyclisme. Sur le plan économique, la ville se démarque par une industrie locale florissante qui comporte des entreprises spécialisées dans la construction navale ou le transport maritime, mais aussi les serviettes d'Imabari, reconnues pour leur qualité exceptionnelle.

La ville dans sa configuration actuelle a vu le jour le 16 janvier 2005 à la suite d'une vaste fusion municipale entamée dans les années 90, et célébrera en janvier 2025 son 20^e anniversaire. À ses débuts, elle comptait environ 179 000 habitants, mais a ensuite connu une accélération marquée de la baisse de la natalité et du vieillissement de sa population. De ce fait, elle fut en 2014 classée parmi les « villes exposées à un risque de disparition » dans les projections démographiques de l'Institut national pour la population et la sécurité sociale du Japon (IPSS), ceci donna lieu à une prise de conscience du besoin de mettre immédiatement en œuvre des mesures face au déclin de la population locale.

Objectifs

Le projet vise à offrir un accompagnement rapproché et continu à tous les foyers parentaux, de la grossesse jusqu'aux dix-huit ans de l'enfant, à travers l'adaptation d'une *Neuvola* propre à Imabari, afin de faire de la ville un lieu de prédilection pour les familles ; un havre où l'enfant occupe une place centrale.

Aperçu

Neuvola est un terme finlandais désignant un centre de conseil visant à promouvoir la santé physique et mentale des enfants, de la maternité à leur entrée à l'école primaire. Dans son adaptation propre à Imabari, la ville propose à chaque foyer parental un soutien ininterrompu de la grossesse jusqu'aux dix-huit ans de l'enfant en s'appuyant à la fois sur un soutien économique et une offre élargie de services dédiés à la parenté.

Caractéristiques et innovations

Lors de l'exercice 2022, et anticipant la création de l'Agence nationale pour les enfants et les familles, la ville a consolidé ses services liés à l'éducation infantile à travers une réorganisation de ses services. Cette réorganisation a permis la création de la *Division de la politique Neuvola* : un guichet unique pour toutes les consultations, démarches administratives et la diffusion d'informations relatives à la parentalité.

Le *Centre de soutien global pour les foyers parentaux*, qui assurait des fonctions relatives à la santé maternelle et infantile, ainsi que le *Centre de soutien au développement*, autrefois rattaché au *Bureau des affaires sociales*, ont tous deux été intégrés au *Centre pour les enfants et les familles*. Ce nouveau pôle offre une approche holistique afin de répondre aux divers questionnements et préoccupations liés à la croissance et au développement de l'enfant.

En matière d'infrastructures, l'une des initiatives phares de notre ville concerne le développement d'un établissement central, pierre angulaire de notre *Neuvola* locale. Ce projet prévoit en son sein un centre d'échange communautaire, avec pour objectif d'en faire un point de rencontre intergénérationnel, ainsi qu'un lieu de référence pour le soutien aux familles. En parallèle, et afin de garantir l'accessibilité des services *Neuvola* à un maximum de familles quel que soit leur lieu de résidence dans notre vaste commune, nous avons aussi des structures pour l'aide aux familles ou les jeux comme des crèches, des maisons de l'enfance et des parcs qui agissent comme « antennes » locales. Ces initiatives visent à promouvoir un environnement sûr et convivial où il fait bon élever ses enfants.

Pour l'exercice 2024, nous avons inauguré une *antenne fonctionnelle de consultation* à l'intérieur d'un grand centre commercial. Ce lieu met à disposition des familles un espace convivial pour favoriser les échanges parents-enfants, tout en permettant de consulter des professionnels tels que des infirmiers en santé publique, des sages-femmes ou des éducateurs de la petite enfance. Parallèlement, la ville aménage dans plusieurs parcs municipaux des zones de jeux dédiées aux tout-petits, baptisées *Sukusuku gardens* afin de multiplier les espaces de jeu, et rénove les infrastructures existantes pour garantir un environnement ludique sécurisé. Enfin, lors de la création d'un nouveau parc, la ville implique les enfants en leur permettant de voter sur le nom du parc ou quels jeux y seront installés.

Sur le plan immatériel, c'est-à-dire le soutien à la

parentalité, la ville met en œuvre plusieurs initiatives progressistes, s'établissant comme pionnière dans le département. Parmi celles-ci figure la politique inconditionnelle d'accueil en crèche, permettant à tout enfant de fréquenter les établissements préscolaires ou la prise en charge intégrale des frais liés aux traitements de l'infertilité, mesure reconnue au niveau national. La ville propose également des consultations pour les enfants de cinq ans via un dépistage en ligne, ainsi qu'un programme de bilans de santé simultanés pour les parents et leurs enfants lors du bilan de santé des trois ans baptisé *Papa-Mama Smile Check-up*. En outre, la ville propose des initiatives visant à sensibiliser les enfants à l'importance des forêts et de la nature à travers des expériences de jeu enrichissantes comme le programme *Wood Start*, qui promeut une éducation à travers le bois (*Mokuiku*). Ces initiatives novatrices témoignent d'une approche multisectorielle et avant-gardiste en faveur des familles.

Résultats

Grâce à ces initiatives, Imabari a, en avril dernier, officiellement été retirée de la liste des villes exposées à un risque de disparition par le Conseil de stratégie démographique. Par ailleurs, la ville a été récompensée par de nombreuses distinctions dans le domaine. Elle est la première municipalité du département d'Ehime à remporter le *5^e Grand Prix japonais pour le soutien à la parentalité de 2024*, décerné par l'association éponyme. Elle a également remporté pour la deuxième année consécutive quatre distinctions du *Classement des meilleures communes provinciales où s'installer*, publié par *Takarajimasha* dans la catégorie des villes entre 100 000 et 200 000 habitants, témoignant ainsi de notre engagement en faveur des familles.

Défis et solutions

En dépit de cela, les projections démographiques de l'IPSS publiées en décembre dernier indiquent que la population de notre ville devrait chuter en dessous des 100 000 habitants d'ici 2050. Cette perspective

demeure préoccupante.

Cependant, nous sommes convaincus, en renforçant nos initiatives locales spécifiques et en soutenant la parentalité à l'échelle sociétale, de pouvoir réduire la charge des familles, tout en faisant d'Imabari une destination attractive pour les familles avec enfants.

Développements futurs

Nous continuerons de poursuivre nos efforts pour soutenir la parentalité, tant sur le plan matériel que politique, par la création de ressources locales telles que des infrastructures *Neuvola*, l'aménagement de parcs ou le développement du programme *Wood Start*. Notre objectif est de faire d'Imabari un havre où les enfants s'épanouissent pleinement et où tous les parents se sentent soutenus.



Compte Instagram Imabari ♥ Neuvola, pour la diffusion rapide d'informations liées à l'éducation des enfants. Tenez-vous informé grâce à notre compte (japonais).

Lien de référence (japonais)

<https://www.city.imabari.ehime.jp/neuvola/>

Coordonnées de l'administration

responsable

Affiliation du responsable : Division de politique Neuvola, Département de l'avenir des enfants, Ville d'Imabari

Tél : +81-(0)898-36-1553

E-mail : neuvola@imabari-city.jp

Terminologie et néologismes

Centre de soutien global pour les foyers parentaux :

Centre d'écoute et de conseil destiné aux femmes enceintes confrontées à des inquiétudes ou des difficultés autour de la natalité.

Centre de soutien au développement :

Centre d'accueil et d'accompagnement à destination des personnes dont le développement physique ou mental suscite des interrogations, ainsi que pour leurs familles. Il apporte des conseils pour faciliter leur inclusion dans la communauté, propose des évaluations du développement et assure une coordination avec les différents acteurs concernés par le suivi de ces personnes.